Programme de formation

18 novembre 2026

Maîtriser les droits, devoirs et stratégie des élu·es minoritaires

Pourquoi cette formation ?

Connaître le statut d'élu·e relève de droits et devoirs particuliers. Connaître le positionnement dans l'opposition soulève des problématiques supplémentaires qu'il importe d'identifier et de maîtriser afin d'«exister» durant son mandat.

Objectif principal

Connaître son statut et le mettre à profit afin d'exercer au mieux son mandat d'élu·e minoritaire.

Objectifs opérationnels

- Connaître les droits et les marges de manoeuvre attachés à sa position.
- Développer une stratégie permettant de se faire entendre.

Contenu

Le statut des élu·es minoritaires

- Droits relatifs à l'exercice de son mandat : droit à la formation, moyens intellectuels et matériels, l'importance du règlement intérieur des assemblées délibérantes.
- Droit à l'information.
- Droit de recours.

Les outils permettant de mener à bien son action

- Le droit d'expression dans l'assemblée délibérante.
- Les droits ouverts à un groupe d'élu·es.
- Communiquer sur son action.
- Mutualiser les ressources.
- Utiliser les marges de manoeuvre disponibles.

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin

Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
10 rue Chevreul 75011 Paris
Tel: 01 41 58 52 40
Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z
cedis@cedis-formation.org - http://www.cedis-formation.org

d’identifier les bonnes pratiques.

- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l’acquisition des savoirs.
- Formation complémentaire de :
  « Statut de l’élu·e, droits et devoirs» .

Format

Une journée (6 heures).

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
le référent
Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :
modalités de financement et d'inscription .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :
modalités de financement et d'inscription .

-